

____ THONON
agglomération

SERVICE
DE BROYAGE
À DOMICILE
DES BRANCHAGES



*Mes déchets
de jardin
restent
au jardin !*

**SUR
RENDEZ-VOUS**
SERVICE GRATUIT
ENTRE 2M³ ET 25M³
DE BRANCHAGES

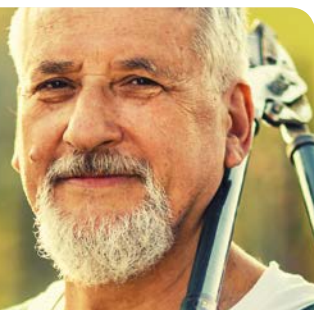
Informations
et prises de rendez-vous
[www.thononagglo.fr/rubrique déchets](http://www.thononagglo.fr/rubrique%20d%C3%A9chets)
ou au 04 50 31 25 00

MES
DÉCHETS
j'y veille !



www.thononagglo.fr

Mes déchets de jardin restent au jardin !



**PROFITEZ DU SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE
PROPOSÉ PAR THONON AGGLOMÉRATION
POUR VOS BRANCHAGES ET TAILLES DE HAIES.**

► POUR QUI ?

Vous habitez dans l'une
des 25 communes du territoire
de Thonon Agglomération.

Vous avez entre 2m³ et 25m³
de déchets verts à broyer
(service gratuit).



► POURQUOI ?

Vous utilisez le broyat :

- pour améliorer la qualité de votre compost en le mélangeant à vos déchets de cuisine
- pour produire du paillis : étalé au pied de vos plantations ou de vos haies, il conserve l'humidité, nourrit le sol et permet d'embellir votre jardin !

Vous limitez vos déplacements à la déchetterie : c'est un gain de temps et de carburant.

Vous participez à la réduction des volumes de déchets collectés et traités par la collectivité, avec une incidence positive sur les coûts et une diminution de la circulation des camions de collecte.

► PAR QUI ?

Le broyage
est effectué
par du personnel
de l'association
du LIEN
(Léman Initiative
Environnement et
Chablais insertion).



► QUAND ?

- **Campagne de printemps :**
de mi-mars à mi-juin
- **Campagne d'automne :**
de mi-septembre à mi-décembre
- **Une intervention**
par foyer et par campagne

**Informations
et prises de rendez-vous**

[www.thononagglo.fr/rubrique déchets](http://www.thononagglo.fr/rubrique%20d%C3%A9chets)

ou au **04 50 31 25 00**



www.thononagglo.fr